

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH DE L'ACHIGAN

Procès-verbal de la 1^{ère} séance extraordinaire de la 1701^e session du conseil municipal de Saint-Roch-de-l'Achigan, tenue ce lundi 16 décembre 2024 à 19 h 00, à la Chapelle du Vieux-Couvent située au 7, rue du Docteur-Wilfrid-Locat à Saint-Roch-de-l'Achigan.

Cette séance spéciale fut convoquée conformément à l'article 956 du Code municipal dans le but de présenter les prévisions budgétaires de l'année 2025.

Le président d'assemblée ne participe pas au vote relatif aux propositions à moins qu'une mention y soit spécifiquement indiquée.

Les membres du conseil suivant sont présents :

M. Sébastien Marcil	maire
M. Sylvain Payette	conseiller
M. Richard Dubé	conseiller
Mme Sylvie Lemire	conseillère
Mme Carole Brisebois-Vendette	conseillère
M. Antoine Gagnon	conseiller

Ainsi que :

M. Mathieu Robillard	directeur général et greffier-trésorier
Mme Isabelle Morin	directrice de l'administration greffière-trésorière adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, le conseil municipal déclare que l'avis de convocation a été notifié en conformité avec le Code municipal et tous reconnaissent l'avoir reçu selon les dispositions de la loi. Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7617-12-2024

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget de l'année 2025 et du programme triennal d'immobilisations
4. Période de questions relativement au budget
5. Adoption du budget d'opération 2025
6. Adoption du programme triennal d'immobilisations des années 2025, 2026 et 2027
7. Levée de la séance

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Richard Dubé, appuyé par Madame la conseillère Carole Brisebois Vendette, que le conseil municipal de Saint-Roch-de-l'Achigan adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adoptée unanimement

PRÉSENTATION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Conformément à la loi, le budget de fonctionnement de l'année 2025 est présenté, accompagné du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027.

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVEMENT AU BUDGET

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler leurs questions relativement au budget ainsi qu'au programme triennal d'immobilisations.

ADOPTION DU BUDGET D'OPÉRATION 2025

7618-12-2024

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Sylvie Lemire, appuyée par Monsieur le conseiller Sylvain Payette, que le conseil municipal de Saint-Roch-de-l'Achigan adopte le budget de fonctionnement de l'exercice financier 2025, budget équilibré au montant de 11 708 559 \$.

Adoptée unanimement

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DES ANNÉES 2025, 2026 ET 2027

7619-12-2024

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Sylvain Payette, appuyé par Monsieur le conseiller Antoine Gagnon, que le conseil municipal de Saint-Roch-de-l'Achigan adopte le programme triennal de dépenses en immobilisation pour les années 2025, 2026 et 2027 pour un montant global de 29 442 472 \$.

Adoptée unanimement

PROGRAMME TRIENNAL		2025	2026	2027	Mode de financement prévu
<i>BÂTIMENTS MUNICIPAUX</i>					
1	Démolition du petit garage	105 000 \$			Surplus accumulé
2	Remplacement des fenêtres et galeries du Vieux-Couvent	500 000 \$			Surplus accumulé et subvention MCC 250 000\$
3	Aménagement du sous-sol de l'église (2025 = plan et devis / 2027 = rénovation)	150 000 \$		2 300 000 \$	Surplus accumulé et subvention PRACIM +/- 60%
<i>HYGIÈNE DU MILIEU</i>					
4	Amélioration de la station d'épuration des eaux usées (23 Masson)	150 000 \$	3 000 000 \$	17 000 000 \$	d'emprunt TECQ et subvention PRIMEAU +/- 80%
5	Caisson	20 000 \$			Réserve eau
6	Recherche en eau	300 000 \$			TECQ
<i>INFRASTRUCTURES</i>					
7	Reconstruction Rivière Sud- secteur urbain et réseau aqueduc (460 m)			1 200 000 \$	Règlement d'emprunt+TECQ
8	Réfection Ste-Henriette (plan en 2025-travaux en 2027)	100 000 \$		800 000 \$	Programme d'aide à la voirie locale Fonds réservé service voirie
9	2 ième couche de bitumineux sur St-Philippe	100 000 \$			Programme d'aide à la voirie locale Fonds réservé service voirie
10	2 Ponceaux ruisseau St-Jean Nord et Sud		100 000 \$		Programme d'aide à la voirie locale Fonds réservé service voirie
11	2 Ponceaux ruisseau des Angés Nord	700 000 \$			Programme d'aide à la voirie locale Fonds réservé service voirie
12	Réfection rang St-Régis			750 000 \$	Programme d'aide à la voirie locale Fonds réservé service voirie
13	Trottoir sur le pont d'Orsonnons	225 000 \$			Programme d'aide à la voirie locale Fonds réservé service voirie
<i>VOIRIE</i>					
14	Rétrocaveuse	189 104 \$			Fonds de roulement
15	Tracteur	82 418 \$			Fonds de roulement
16	Tracteur à gazon avec 3 sacs	25 670 \$			Fonds de roulement
<i>PARCS ET LOISIRS</i>					
17	Aménagement au parc des Amis	150 000 \$			FRR 100 361 \$/ revenus reportés parcs et terrains de jeux
18	Véloparc et parc de planches à roulette	600 000 \$			FRR 24 255 \$/ revenus reportés parcs et terrains de jeux
19	Implantation de luminaires au parc de l'Eschaillon		600 000 \$		Surplus accumulé
20	Sentier des "Génération"	150 000 \$			Surplus accumulé
21	Mise à niveau du sentier du parc de l'Eschaillon	70 000 \$			Surplus accumulé
22	Ajout de clôture 4' de hauteur dans le bas des estrades au terrain multisport	16 515 \$			Surplus accumulé
<i>AUTRES</i>					
23	Lumières devant la Mairie, clocher de l'église et décorations de Noël	30 000 \$			Fonds de roulement
24	Logiciel des requêtes et permis en ligne incluant la licence pour la 1ère année	19 265 \$			Fonds de roulement
25	Photocopieur	9 500 \$			Fonds de roulement
Total du programme triennal		3 692 472 \$	3 700 000 \$	22 050 000 \$	
Total du programme triennal pour 2025-2026-2027		29 442 472 \$			

7620-12-2024

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 16, après l'épuisement de l'ordre du jour, il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Richard Dubé, appuyé par Madame la conseillère Sylvie Lemire, que la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

Mathieu Robillard
Greffier-trésorier et
Directeur général

Sébastien Marcil
Maire

Les résolutions numéro 7617-12-2024 à 7620-12-2024 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Sébastien Marcil, maire